STUDENT FLEX 8 TRIPS BREDA
STUDENT FLEX 8 TRIPS MAASTRICHT
STUDENT FLEX 8 TRIPS ROOSENDAAL
STUDENT FLEX 8 TRIPS AACHEN
STUDENT FLEX 8 TRIPS LUXEMBOURG

(SUPPORT PAPIER)

1. Pour qui ?

Pour les étudiants de -26 ans qui suivent un enseignement de plein exercice et qui voyagent régulièrement sur un trajet fixe :

- de/vers leur établissement scolaire ou lieu de stage (y compris pour les doctorants, étudiants dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou en stage), ou
- de/vers les établissements agréés « IFAPME » (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises), IAWM (Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand) en région germanophone, « ESPACE FORMATION PME » (Bruxelles) et « SYNTRA Vlaanderen » afin d'y suivre une formation d'insertion professionnelle.

Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS est nominatif et donc non cessible. Il ne peut être utilisé que par son titulaire.

Attention !
Les jeunes qui suivent une formation dans l'enseignement pour adultes ou une formation (obligatoire ou non) du VDAB, ACTIRIS ou FOREM, sont exclus.

2. A quelle date / quel moment ?

Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier comprend 8 trajets simples à utiliser endéans une période de 1 mois sur un trajet fixe.
Pour chaque trajet que tu souhaites effectuer, tu remplis une ligne de ton ticket de validation, en y indiquant (entre autres) la date de voyage choisie, pour autant que cette date se situe dans la période de validité de ton ticket de validation.

Chaque trajet pour lequel une ligne du ticket de validation est remplie peut être effectué à n'importe quel moment de la journée, jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

3. Où l'utiliser ?

- Ton abonnement est toujours émis à destination de la gare* ou du point d'arrêt* desservant ton établissement scolaire ou lieu de stage.
- Sur le réseau belge : valable dans les trains du trafic intérieur (IC, EC, L, P, S, EXTRA, EXP et T tels que mentionnés dans l'horaire sur sncb.be), uniquement sur la partie belge du trajet transfrontalier, entre la gare belge de l'itinéraire et la frontière.

Sur le réseau étranger : valable pour la suite du trajet transfrontalier sur le réseau de la ou des entreprises ferroviaires étrangères, à partir de la frontière jusqu'à la gare de destination transfrontalière choisie pour ton abonnement.

- Pas valable :
  - à bord de l'Eurocity Direct (Bruxelles-Midi - Amsterdam-Sud), l'abonnement n'est pas valable pour un trajet national (y compris un trajet jusqu'à Hazeldonk-Grens).
  - à bord des autres trains internationaux classiques, de nuit ou à grande vitesse.
  - dans des trains spéciaux (trains de nuit pour les festivals ou certains évènements,…).

- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS te permet d'effectuer 8 trajets* simples pendant sa période de validité d'un mois :

  ➢ **STUDENT FLEX 8 TRIPS Breda :**
  Au départ d'une gare* ou d'un point d'arrêt* belge ou point frontière* (excepté Hazeldonk-frontière) à destination de Breda via Hazeldonk-frontière et vice versa.

  ➢ **STUDENT FLEX 8 TRIPS Maastricht/Maastricht Brightlands/Eijsden** :
  Au départ d'une gare* ou d'un point d'arrêt* belge ou point frontière* (excepté Visé-frontière) à destination de Maastricht/Maastricht Brightlands/Eijsden via Visé-frontière et vice versa.

  ➢ **STUDENT FLEX 8 TRIPS Roosendaal :**
  Au départ d'une gare* ou d'un point d'arrêt* belge ou point frontière* (excepté Roosendaal-frontière) à destination de Roosendaal, via Roosendaal-frontière et vice versa.

  ➢ **STUDENT FLEX 8 TRIPS Aachen :**
  Au départ d'une gare* ou d'un point d'arrêt* belge ou point frontière* (excepté Aachen-Süd Grenze) à destination de Aachen, via Aachen-Süd Grenze et vice versa.

  ➢ **STUDENT FLEX 8 TRIPS Luxembourg**
  Le point frontière dépend du trajet le plus court en km.

    ✓ **STUDENT FLEX 8 TRIPS LUXEMBOURG via Gouvy-frontière** :
    Au départ d'une gare* ou point d'arrêt* belge ou points frontière (excepté Gouvy-frontière, Sterpenich-frontière, Athus-frontière) à destination de « Toute Gare Luxembourgeoise » via Gouvy-frontière et vice versa.

    ✓ **STUDENT FLEX 8 TRIPS LUXEMBOURG via Sterpenich-frontière** :
    Au départ d'une gare* ou point d'arrêt* belge ou points frontière (excepté Sterpenich-frontière, Gouvy-frontière, Athus-frontière) à destination de « Toute Gare Luxembourgeoise » via Sterpenich-frontière et vice versa.

    ✓ **STUDENT FLEX 8 TRIPS LUXEMBOURG via Athus-frontière** :
    Au départ d'une gare* ou point d'arrêt* belge ou points frontière (excepté Athus-frontière, Gouvy-frontière, Sterpenich-frontière) à destination de « Toute Gare Luxembourgeoise » via Athus-frontière et vice versa.

- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS n'est pas combinable avec du transport régional (STIB et/ou LETEC et/ou DE LIJN).

Cas particulier :

Lorsque tu séjournes dans **2 résidences différentes** (garde alternée) et que l'établissement scolaire ou lieu du stage se situe entre les 2 résidences (sur le trajet taxé), l'abonnement peut être établi au départ d'une résidence à destination de l'autre résidence. De ce fait, un STUDENT FLEX 8 TRIPS r est créé au lieu de 2.

Exemple :

résidence 1: Namur <-> école : Liège <-> résidence 2 : Aachen. Un seul STUDENT FLEX 8 TRIPS est émis de Namur à Aachen.

4. Où l'acheter ?

Tu peux uniquement acheter un nouveau STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier au guichet d'une gare belge. Munis-toi d'une pièce d'identité valable*.

Tu peux acheter ton abonnement maximum 31 jours à l'avance.

Généralités :

Si tu as 18 ans ou plus, une attestation scolaire valable est également requise. Pour cela, deux possibilités:

- Soit ton établissement te fournit sa propre attestation scolaire (digitale ou non) confirmant que tu es bien inscrit pour une période donnée.
- Soit tu complètes tes données sur cette attestation scolaire (modèle SNCB) et tu la fais signer par la direction de ton école, si ton établissement scolaire ne dispose pas d'une attestation scolaire. Cette attestation peut être téléchargée sur le site de la SNCB ou est disponible aux guichets des gares.

Alternative :

En attendant ton attestation scolaire ou lorsque ton attestation scolaire n'est pas encore valable (date mentionnant par exemple du 21/09/2026 au 16/07/2027) mais que l'inscription aux cours de l'année académique est définitive, une alternative à l'attestation scolaire est possible : l'attestation d'inscription est acceptée.

Une fiche d'inscription avec bulletin de versement n'est pas acceptée étant donné qu'il ne s'agit pas d'une inscription définitive. Après le paiement du droit d'inscription, tu reçois un document officiel valant « attestation scolaire ».

Remarques :

- Tu peux aussi demander un STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier pour te rendre à ton lieu de stage. Si tu as 18 ans ou plus, tu as également besoin d'une attestation valable de ton établissement scolaire. Cette attestation, signée par la direction de ton école, mentionnera l'adresse de ton lieu de stage.
- Si ton attestation scolaire mentionne uniquement l'année académique (p.ex. 2026 – 2027), elle est valable jusqu'au 31/08/2027. Une nouvelle carte plastifiée (pour une durée de 1 an) pourra donc être émise au guichet jusqu'au 31/08/2027 inclus. Passé cette date, tu auras besoin d'une nouvelle attestation.
- Si ton attestation spécifie des dates précises de début et de fin d'année académique (p.ex. 16/09/2026 - 15/09/2027), elle est valable jusqu' à la date de fin mentionnée. Une nouvelle carte plastifiée (pour une durée de 1 an) pourra être émise au guichet jusqu'au 15/09/2027 (dans l'exemple donné). Passé cette date, tu auras besoin d'une nouvelle attestation.

Renouveler la validation de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS TRANSFRONTALIER:

Si ton ticket de validation n'est plus valable, tu peux le renouveler uniquement au guichet d'une gare belge. Ce renouvellement peut être effectuée maximum 31 jours avant le début de la nouvelle période de validité.

La période de validité du ticket de validation peut commencer à n'importe quelle date. Le chevauchement de 2 validations ou une interruption entre 2 périodes de validité est autorisé.

La date de fin de ta validation peut tomber maximum 1 mois après la date d'échéance de ta carte plastifiée.

Le ticket de validation doit être émis avant l'âge de 26 ans et la fin de validité de ce ticket doit être terminée maximum 1 mois après le jour de tes 26 ans.

Lors de ton achat, tu recevras une preuve de paiement reprenant les caractéristiques de ton titre de transport que nous te recommandons de conserver. Toutefois, cette preuve ne vaut pas titre de transport.

Attention ! Si tu as 18 ans ou plus, lorsque la partie plastifiée de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier est expiré, tu as besoin d'une nouvelle attestation scolaire. Dans ce cas, présente-toi au guichet et remets la nouvelle attestation pour la confection d'une nouvelle carte plastifiée.

5. Sur quel support ?

Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier est un abonnement sur support papier composé d'une carte plastifiée (valable 1 an) et d'un ticket de validation (valable 1 mois). (voir également fiche produit « support papier »).

6. Utilisation / Itinéraires

- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS est valable uniquement en 2e classe.
- Ton abonnement n'est pas valable sans la carte plastifiée ni le ticket de validation, tous deux en cours de validité lors de ton voyage.
- Durant la période de validité de la carte plastifiée de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS, tu peux acheter autant de tickets de validation que tu le souhaites.
- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS est toujours émis entre 2 gares spécifiques.

  Néanmoins, si ta gare de départ ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler librement à l'intérieur de cette Zone, sans en sortir à la date que tu as remplie sur ton ticket de validation.
- Dès réception de ton ticket de validation, plie-le et insère-le dans la pochette prévue à cet effet.
- Ton ticket de validation comprend 8 trajets à utiliser pendant un mois sur un trajet fixe. À chaque utilisation, tu choisis librement le sens de ton déplacement (aller ou retour). Les trajets ne doivent pas nécessairement être utilisés sous forme d'allers-retours : chaque trajet est consommé selon tes besoins réels.
- Avant de monter dans le train, remplis pour chaque trajet une ligne du ticket de validation, dans l'ordre numérique et de la façon suivante :
  - Le jour de la semaine (en toutes lettres) ;
  - La date du voyage : en 6 chiffres (JJ/MM/AA).
  - La gare de destination (en toutes lettres). Choisis l'une des deux gares de ton trajet fixe.
- Les inscriptions non conformes, les ratures, les surcharges, les traces d'effacement, de gommage ou autres, rendent la ligne non valable et sont considérées comme irrégularités.
- Chaque ligne non remplie, ne pourra plus être utilisée si la ligne suivante est déjà complétée.

- Tu t'es trompé ? Remplis une nouvelle ligne.
- Tu peux rejoindre ta destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*, mais en passant toujours via le point frontière concerné de ton abonnement.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport qui couvre ce(s) trajet(s) sur le réseau* belge.
- Tu peux interrompre* ton voyage dans n'importe quelle gare située sur l'itinéraire le plus court en kilomètres de ton abonnement sur le réseau* belge.

  Pour les abonnements vers/du Grand-Duché de Luxembourg, l'interruption de voyage est également autorisée sur le réseau luxembourgeois.
- Un changement de destination pendant ton voyage est autorisé sur le réseau* belge sur l'itinéraire le plus court en kilomètres entre ta gare de départ et de destination. Dans ce cas, tu achètes à l'un de nos canaux de vente un titre de transport couvrant la distance entre la gare faisant partie de cet itinéraire et ta nouvelle destination. Pour le Grand-Duché de Luxembourg, cela est autorisé sans aucune formalité pour l'abonnement concerné
- Un autre titre de transport peut être utilisé pour effectuer un trajet avant ou après celui de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier sur le réseau* belge.
- Sur ton ticket de validation au départ ou à destination de Roosendaal / Breda est imprimé un code-barres permettant d'ouvrir les portiques d'accès au quai à Roosendaal / Breda. Présente ton ticket de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques.
- Ton abonnement pour le Luxembourg peut être utilisé comme libre-parcours au Grand-Duché de Luxembourg dans les trains et les bus de la Société de transport ferroviaire luxembourgeoise (CFL) et dans les bus exploités par AVL, RGTR, TICE et LUXTRAM et ce pendant la validité du ticket de validation.
- Détérioration, perte ou vol de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier? Voir fiche produit « support papier ».

7. A QUEL PRIX ?

- Le prix de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier est basé sur l'itinéraire kilométrique le plus court entre ta gare* de départ et de destination, via le point frontière* correspondant, au tarif* transfrontalier* concerné.
- La distance minimale tarifée* est de 3 km. La distance maximale tarifée* correspond à la tranche kilométrique de 116+ km par trajet simple sur le réseau* belge.
- Le prix du trajet sur le réseau* belge est calculé sur base du nombre de kilomètres jusqu'au point frontière correspondant à ta destination en fonction du trajet kilométrique le plus court. A ce prix est ajouté le prix du trajet NS (Maastricht ou Maastricht Brightlands ou Eijsden ou Breda ou Roosendaal) ou DB (Aachen).
- Pour l'abonnement luxembourgeois : le prix du trajet sur le réseau belge est calculé sur base du nombre de kilomètres jusqu'au point frontière* en fonction du trajet kilométrique le plus court, à ce prix est ajouté le forfait luxembourgeois (gratuit en 2e classe).
- Le prix d'un STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier est identique pour Maastricht, Maastricht Brightlands et Eijsden.
- Tu peux consulter les prix kilométriques du STUDENT FLEX 8 Transfrontalier dans la partie « Tarifs » des Conditions de Transport.

- Pour l'émission de la carte plastifiée, un droit de confection est perçu (voir « Tarifs »).

8. Suppléments

Voyager de / vers Brussels Airport - Zaventem

- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport - Zaventem, tu ne paies pas le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT*. Pour accéder à l'aéroport, présente le code-barres sur le ticket de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* où tu effectues une correspondance*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres et que tu y effectues une interruption* de voyage, procure-toi également un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé pour accéder à l'aéroport.

Voyager en 1e classe

- Si tu es déjà en possession d'un STUDENT FLEX 8 TRIPS Transfrontalier avec un ticket de validation valable en 2e classe et que tu souhaites voyager ponctuellement en 1e classe sur la partie du trajet effectué sur le réseau belge, remplis une ligne de ton ticket de validation en 2e classe et achète également un SUPPLEMENT 1E CLASSE* (Voir fiche produit « SUPPLEMENT 1E CLASSE »).

Voyager avec un vélo

- Afin de voyager avec ton vélo non-pliable, tu achètes un Supplément Vélo par trajet simple* (voir fiche produit « SUPPLEMENT VELO »).

Voyager avec un animal domestique

- Afin de voyager avec ton animal domestique non-enfermé, tu achètes un Supplément Animal Domestique par trajet simple* (voir fiche produit « SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE »).

9. Remboursement

- Le ticket de validation de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier est remboursé intégralement au guichet d'une gare* belge de ton choix:
  - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque tu l'as acquis à l'avance ;
  - ou le jour même, endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat au guichet, et é condition qu'aucun trajet ait été validé.
- Un ticket de validation de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS en cours de validité n'est jamais remboursable.
- Un remboursement rétroactif n'est jamais autorisé sauf en cas de maladie avec sortie interdite (certificat médical nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service clientèle de la SNCB :

  SNCB Customer Services
  Service clientèle

10-14 Bureau B-CS.6424
Porte de Hal 40
1060 Bruxelles

- Un STUDENT FLEX 8 TRIPS sur présentation d'un bon de compensation ne donne lieu à aucun remboursement.
- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS n'est pas échangeable.
- En cas de changement dans le service des trains, tu n'as droit ni à un remboursement ni à une indemnisation.
- En cas d'erreur dans la détermination du prix, le trop-perçu doit t'être remboursé par la SNCB, le moins-perçu est à verser à la SNCB, et ce avec effet rétroactif d'un an.
- Les modalités de remboursement ainsi que les frais administratifs* sont ceux en vigueur à la date de l'achat de la validation.
- Le remboursement doit être demandé par toi-même ou une personne mandatée. Dans les deux cas, la personne qui introduira la demande devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité* valable, directement consultable par le personnel habilité de la SNCB.

10. Autres avantages

Tarif voyageurs parkings SNCB

Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS te donne droit à un tarif préférentiel réservé aux voyageurs train dans les parkings payants SNCB.
Scanne le code QR de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS à la borne de paiement du parking afin de profiter du tarif préférentiel pour voyageurs train. Tu as accès à la réduction sur la formule parking à la journée.

Les tarifs des parkings sont disponibles sur sncb.be.

Enfants de moins de 12 ans accompagnés

Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (pas de ticket émis) accompagnés d'une personne de 12 ans ou plus ayant un titre de transport valable (maximum 4 enfants de moins de 12 ans par accompagnant, sauf si ils appartiennent à un même ménage*). Un document officiel valable (carte d'identité, carte Isi+, passeport) prouvant l'âge de l'enfant est indispensable lors du voyage.

Voyager avec tes bagages accompagnés gratuits

Tu peux emporter gratuitement 3 bagages à main par voyageur, faciles à transporter (mallettes, sac à dos, valises,..) pour un total de 30 kg par personne. Tu dois surveiller toi-même tes bagages à main et les munir d'une étiquette nominative (consulte la page BAGAGES ACCOMPAGNES GRATUITS afin de connaître toutes les dispositions).

11. Conditions juridiques applicables

Veuillez noter que le STUDENT FLEX 8 TRIPS transfrontalier est régi par les Conditions Générales de Transport applicables au transport international (https://www.b-europe.com/FR/Juridique/Conditions-de-Transport) à l'exception des articles 9 et 10 de ces conditions qui ne sont pas d'application. A l'inverse, les articles 4§3, 5.4, 11 et 13 et l'annexe 1 des Conditions Générales de Transport applicables au transport national (Conditions Générales de Transport - transport national) sont exceptionnellement d'application au STUDENT FLEX 8 TRIPS transfrontalier.